





Solde restes à réaliser 0.00 €

- **Résultat de clôture :** + 69 754.18 €

**Résultat définitif de clôture dans son ensemble de : + 188 454.62 €**

Vote adopté

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

❖ **Affectation du résultat de l'exploitation - exercice 2013**  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013,  
Considérant,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2013,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2011	Virement Section Fonct.	Résultat exercice 2012	Restes à réaliser 2011	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte - affectation du résultat
<b>Investissement</b>	31 373.80 €		38 380.38 €	0.00 €	- €	69 754.18 €
				0.00 €		
<b>Fonctionnement</b>	17 452.41 €		101 248.03 €			118 700.44 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit)) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013	118 700.44 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP 2014 (c/1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	118 700.44 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Vote adopté

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

**3°) Vote du taux des 4 taxes directes locales pour l'année 2014 :**

Madame le maire propose de ne pas augmenter le produit des taxes directes locales de 2014 et de répartir les taux de la façon suivante :

Taxes	Bases prévisionnelles	Taux de référence de	Taux votés 2014	Produit attendu
-------	-----------------------	----------------------	-----------------	-----------------

	2014	2013		
habitation	298 673	22.17 %	22.17 %	66 998
foncière bâti	229 333	11.01 %	11.01 %	25 818
foncière non bâti	74 439	32.93 %	32.93 %	24 599
Cotisation foncière des entreprises - CFE	15 592	30.19 %	30.19 %	4 800
<b>Total</b>				<b>122 215</b>

Après avoir entendu, le conseil municipal décide d'approuver la répartition des taux pour l'année 2014.

**Vote adopté**

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

#### 4°) Présentation et vote du budget primitif 2014

Madame le maire laisse la parole à madame Stéphanie Molina, secrétaire de mairie, afin de présenter le budget primitif de 2014,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Il est proposé au Conseil d'adopter le budget primitif 2014.

Le conseil municipal décide d'approuver le budget primitif de l'exercice 2014 dans sa globalité ; à savoir :

- ❖ section de fonctionnement pour une prévision budgétaire de 424 508.00 €
- ❖ section d'investissement pour une prévision budgétaire de 157 130.00 €

**Vote adopté**

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 4

#### 6°) Désignation et nominations des délégués des différentes commissions communales :

Le conseil municipal procède à l'élection des différentes commissions de la commune de THAUMIERS, les membres ont voté à l'unanimité :

### COMMISSIONS COMMUNALES

<p>● Finances</p>	<p><b>Madame Christine CARTIER Maire</b>            Madame Angélique MINA            Madame Kelly POITRENAUX            Monsieur Eric LATOUR            Monsieur Jean-Paul PARAT</p>
<p>● Commission d'Appel d'offres (CAO)</p> <p><b>Attention :</b>  <b>le maire est président de fait et un vice-président et obligation de 3 titulaires et de 3 suppléants</b></p>	<p><b>Madame Christine CARTIER Maire</b>            Monsieur Jean-Paul PARAT vice-président            - titulaire Madame Angélique MINA            - titulaire Monsieur Eric LATOUR            - titulaire Madame Kelly POITRENAUX            - suppléant(e) Monsieur Sylvain MASSEREAU            - suppléant(e) Monsieur Bruno PROTAT            - suppléant(e) Monsieur Vincent BILBEAU</p>

<p>⑥ Travaux / voirie et réseaux / bâtiments / agriculture / tourisme</p>	<p>Le conseil au complet</p>
<p>⑦ Schéma d'aménagement de Thaumiers et ses relations avec d'autres communes et d'autres cantons</p>	<p>Le conseil au complet</p>
<p>⑧ Entretien et gestion des cantonniers (technique)</p>	<p>Madame Christine GARNIER Monsieur Jean-Paul PARAT Monsieur Bruno PROTAT Le conseil municipal au complet pour les décisions importantes</p>
<p>⑨ Fêtes et cérémonie</p>	<p>Monsieur Hervé GIRAUDON Monsieur Eric LATOUR Madame Angélique MINA</p>
<p>⑩ Fleurissement</p>	<p>Madame Angélique MINA Madame Kelly POITRENAUX</p>
<p>⑪ Développement culturel et communication</p>	<p>Monsieur Sylvain MASSEREAU Monsieur Jean-Paul PARAT Madame Kelly POITRENAUX Monsieur Eric LATOUR Monsieur Vincent BILBEAU</p>

**Vote adopté**

**Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0**

**6°) Désignation des délégués locaux élu et agent pour le mandat 2014 - 2020 pour le CNAS**

Madame le maire indique qu'il est nécessaire de désigner un délégué élu et un délégué agent au CNAS (Comité National d'Action Sociale) suite au renouvellement du conseil municipal des élections municipales des 23 et 30 mars 2014 pour le mandat 2014 - 2020 et validation de la charte de l'action sociale

Après avoir délibéré le conseil municipal DESIGNÉ :

- **Madame Christine CARTIER**, Maire en qualité de déléguée « ELU » notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

- **Madame Stéphanie MOLINA**, secrétaire de mairie en qualité de déléguée « AGENT » notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

**Vote adopté**

**Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0**

**7°) Demande d'autorisation pour installation d'un camion de restauration rapide**



## Vote adopté

Pour : 10 Contre : 1 Abstention : 0

### 9°) Questions diverses :

- ❖ Présentation de l'analyse de vitesse sur la RD 953 réalisé par le Centre de gestion de la Route du Conseil général du Cher du mercredi 29 janvier à 00 :00 au lundi 03 février à 23 h 00.

Madame le maire indique qu'elle a reçu en mairie monsieur le responsable du Centre de gestion de la route du Conseil général du Cher subdivision de Saint Amand Montrond - Châteaumaillant ainsi que monsieur Camusat (CGR) qui a réalisé l'analyse de vitesse.

Il apparaît à la lecture du document que la commune de Thaumiers est relativement bien placée au niveau de la réglementation de la vitesse dans la traversée du Centre Bourg.

Dans un premier temps deux panneaux ludiques « Attention enfants » seront posés dans les deux sens afin d'indiquer aux gens de réduire leur vitesse et de faire attention. Et dans un second temps il sera étudié la pose d'un radar pédagogique afin d'indiquer leur vitesse et enfin la pose de ralentisseurs.

Pour information :

Madame le maire indique que ce dossier est transmis pour information aux membres du conseil afin de les tenir informés de l'étude qui va être mise en place. Elle rappelle que le délégué titulaire est monsieur Eric MASSON au SIAB3A et que celui-ci tiendra la commune informé des différentes procédures

- ❖ **SIAB3A : enquête publique « Travaux de restauration et d'entretien envisagés par le Syndicat intercommunal pour l'aménagement des bassins de l'Auron, l'Airain, et de ses 3 Affluents »** aura lieu du 05 mai

L'objectif de ces actions est d'améliorer la qualité morphologique des rivières des bassins de l'Auron et de l'Airain pour répondre aux prérogatives de la Directive européenne Cadre sur l'Eau (D.C.E), notamment l'atteinte du « bon état écologique » des masses d'eau à court terme.

Monsieur Latour indique que la commune est concernée par le Cocherat sur la route de La Leux et que la commune pourrait prévoir des travaux de remise en état au niveau de l'empellement.

- ❖ **Gardiennage de l'église communale Saint Saturnin**

Madame le maire indique que les clés de l'église concernant le gardiennage de celle-ci sont confiées conjointement à madame Céline NOUVIAN et de monsieur et madame Mathurin DAURIAC pour l'ouverture et la fermeture lors des mariages, baptêmes et décès ou bien lors des messes ainsi que l'entretien de celle-ci. Ils peuvent aussi intervenir pour l'ouverture de l'église pour la visite et découverte de l'église lors de demande de particuliers.

Un rendez-vous aura lieu en mairie avec madame le maire, madame Nouvian et M. et Mme Dauriac afin de définir une gestion de collaboration.

### Les fonctions pour la paroisse à voir avec le père Philippe Regnault de la Mothe

- *préparation des messes,*
- *ouverture de l'église et présence pour :*
  - ❖ *les mariages,*
  - ❖ *les décès,*
  - ❖ *les baptêmes,*
- *allumage du chauffage,*
- *faire sonner les cloches,*
- *gestion des lumières,*
- *intendance de l'église à voir avec le père Philippe de la Mothe*

### Attention à retenir :

- Elections Européennes **Dimanche 25 mai 2014**
- Cérémonie Armistice du 8 mai 1945 à 10 h 45 vin d'honneur à Verneuil

Le maire,  
Christine CARTIER